

Contact presse

Service de la communication  
Armelle Tanvez

Tél. : +33 (0)3 68 85 14 36 / 16 27  
06 78 08 10 68  
[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)

18 décembre 2014

## **Déclaration du président de l'Unistra** **« Le vote du budget de l'Université de Strasbourg a du être reporté en janvier. Le débat démocratique n'a pas pu se dérouler ! »**

**Le vote du budget primitif 2015 qui devait intervenir dans une nouvelle séance du conseil d'administration le 18 décembre n'a pas pu avoir lieu suite à l'absence du quorum physique, nécessaire pour les questions budgétaires. La campagne d'emplois 2015 a été adoptée par 19 voix pour, c'est à dire à l'unanimité des présents. Un nouveau conseil d'administration sera convoqué pour début janvier. Le président de l'université, Alain Beretz, s'indigne du non respect des instances démocratiques.**

Suite au report du vote du budget du mardi 16 décembre, demandé de droit par 25 % des administrateurs, un nouveau CA se tenait ce jour avec 2 points à l'ordre du jour : le budget 2015 et la campagne d'emploi.

Sur le premier point, le vote n'a pu avoir lieu compte tenu de l'absence de quorum physique. Rappelons que le Conseil d'administration est composé de 31 membres : 5 étudiants, 14 enseignants-chercheurs, 3 BIATSS (personnels techniques et administratifs), 8 personnalités extérieures, et le Président. Le choix des élus RDC-Unef-Cgt de ne pas siéger a conduit à cette situation.

Quelles en sont les conséquences ? Je convoquerai un nouveau CA début janvier 2015. L'université n'est pas bloquée mais elle est face à un surcroît de travail pour tous, notamment la direction des finances.

La politique de la chaise vide est tout sauf une contribution positive au débat démocratique. C'est au contraire une entrave au fonctionnement de l'établissement, qui ne respecte pas l'expression démocratique de la communauté universitaire. Le projet de budget proposé aux administrateurs est conforme aux orientations que le conseil d'administration a adoptées en juin dernier lors de la première étape du processus budgétaire. Une seconde étape du processus a également eu lieu en octobre : c'était l'occasion d'un nouvel échange et d'un deuxième vote positif du conseil d'administration en faveur de la répartition prévisionnelle entre le niveau central et les composantes.

Les motifs avancés pour le report n'ont été annoncés que le jour du CA. Une seule proposition a été faite, celle d'utiliser la variation prévisionnelle de 3 millions du fonds de roulement pour réalimenter la masse salariale. Il a été démontré en séance mardi 16 décembre la quasi-impossibilité technique d'une telle mesure –qui impliquerait de modifier les prévisions de dépenses sur ressources propres des diverses entités de l'université - et même le danger que



18 décembre 2014

ferait courir cette proposition à l'établissement ; celle-ci ne modifie en rien les équilibres budgétaires.

Dans une déclaration en amont du conseil d'administration, les administrateurs absents ensuite en séance justifient leurs actes par la nécessité d'alerter les pouvoirs publics sur la situation des universités, et de faire pression sur le gouvernement. Je n'ai pas, nous n'avons pas de leçon à recevoir sur ce plan et j'ai joué à voix haute et claire mon rôle de lanceur d'alerte. Mais il s'agit ici du fonctionnement de notre université, de sa capacité à faire face à une situation difficile. Prendre notre université en otage n'apportera rien au débat national, mais compromettra encore plus nos conditions d'études et de travail, y compris celles des services financiers, qui ont fait un travail remarquable.

Je veux enfin rappeler ici solennellement que la composition du conseil d'administration résulte des élections de décembre 2012 et reflète le choix de la communauté universitaire. Empêcher le débat des administrateurs, c'est aussi ne pas respecter le choix des électeurs, et remettre en question le débat démocratique.

Le débat existe à l'université, et toutes les tendances sont représentées au sein du conseil d'administration. Il discute ouvertement des différences d'appréciation et d'analyse, comme il l'a fait, longuement et sereinement, lors de sa séance du 16 décembre. Mais cette instance est aussi un lieu de décision. Je déplore donc cet artifice de procédure qui bloque le processus normal de décision.

Nous avons tous des idées, des projets, et des ambitions pour construire l'université. Nous agissons –et continuerons de le faire- pour mieux faire reconnaître la place nécessaire des universités. Oui, la Nation doit faire des universités une grande cause nationale, parce que la formation et la recherche le méritent, parce que c'est indispensable pour faire avancer toute la société ! C'est aussi en étant crédibles et responsables que nous nous assurerons du soutien de nos concitoyens.

Alain Beretz, président de l'Université de Strasbourg  
Jeudi 18 décembre 2014